

Bravo!

Bastia / Violente agression de notre collègue Que vaut la parole d'un « flic » ?

Le 19 Juillet 2018 au matin, « F », Adjoint de sécurité de la Police Nationale, arrivait au Commissariat de police de Bastia pour prendre son service. Il était violemment agressé par deux individus mineurs.

L'enquête était menée par la Sûreté Départementale. Les deux agresseurs placés en garde à vue.

Le médecin des urgences délivrait à « F » un certificat médical avec une ITT provisoire de 9 jours.

Notre collègue expliquait avoir fait état, en le répétant à plusieurs reprises, de sa qualité de « FLIC », alors qu'il se trouvait au sol et recevait une avalanche de coups.

Malgré cela, les coups de pied et de poing continuaient de pleuvoir.

Nos deux agresseurs, qui affirmaient ignorer avoir affaire à un policier, ont finalement trouvé une oreille attentive au Parquet de Bastia.

En effet, Madame la Procureure décidait de ne pas retenir la qualité de policier pour la victime !

Elle n'en restait pas là et demandait les auditions de l'ensemble des policiers interpellateurs, accusés de violences sur les « chers agresseurs ».

L'UNSA Police s'interroge sur le traitement de ce dossier.

« Collègues, soyez vigilants, votre parole a peu de valeur. »

le bureau départemental
UNSA Police Haute Corse



UNSA Police, autonome & apolitique